

### **Les décisions**

- Attribution du Bonus Qualité Recherche 1996
- Subventions au LIMAV
- Nomination des directeurs du CRESCER et d'INCA
- Le point TVA-ANVAR sera étudié au prochain conseil

#### ***Bonus Qualité Recherche (BQR)***

Bernard THIERRY précise que la moyenne des subventions attribuées aux équipes reconnues étant de l'ordre de 25.000 Francs, il serait souhaitable que le BQR destiné aux équipes non reconnues ne dépasse pas ce montant.

Après l'audition des rapporteurs de 4 équipes non reconnues (l'équipe de recherches en histoire n'est pas représentée mais a envoyé un bilan), Y. RAVALARD, devant l'hétérogénéité des dossiers, appelle à un formalisme de présentation qui aidera les conseillers dans l'attribution des subventions.

En fonction de la politique scientifique déterminée par l'Université, H. Gaudier rappelle que les équipes reconnues peuvent elles aussi bénéficier du BQR. Enfin, certains conseillers signalant que le BQR doit inciter les équipes à obtenir la reconnaissance du ministère, le conseil décide qu'à l'avenir le BQR ne sera attribué que sur critères.

A l'unanimité moins une abstention, le conseil accorde les subventions suivantes :

- Laboratoire de Biomasse et Carburants :	10.000 F en fonctionnement 15.000 F en équipement
- CRESCER (Histoire) :	25.000 F en fonctionnement
- CRESLE (Espagnol) :	25.000 F en fonctionnement
- INCA (anglais) :	25.000 F en fonctionnement
- Laboratoire d' Hydrodynamique Aéronautique et Energétique :	30.000 F en fonctionnement

#### ***Subventions***

Une subvention de 2.000 Francs est accordée à l'unanimité au Laboratoire d'Informatique et de Mathématiques Appliquées de Valenciennes (LIMAV)

### ***Nomination***

A l'unanimité le conseil nomme Jeanne HOUGHTON et Gérard GAYOT respectivement directeurs d'INCA et du CRESCER.

### ***Questions diverses***

- Le projet de convention C3T a été retiré de l'ordre du jour en raison du changement de statut juridique de l'un des partenaires, le Groupement Régional de Recherche sur les Transports.

- Abordant une fois de plus le problème de la TVA à prélever sur les aides ANVAR transformées en subventions, le conseil décide à l'unanimité, moins 2 voix contre, que ce point sera le premier étudié lors du prochain conseil.

### ***Etaient présents :***

<b><i>Personnalités extérieures :</i></b>	Messieurs Chevalier et Pasqualini.
<b><i>Collège A :</i></b>	Mme Follet, Messieurs Bricout, Défossez, Desmet, Fréville, Gaudier, Gazalet, Millot, Nongillard, Pertek et Ravalard.
<b><i>Collège B :</i></b>	Madame Morgand-Cantegrit
<b><i>Collège C :</i></b>	Mesdames Merviel et Ravez, Messieurs Gallo, Lefebvre, Mandiau, Menet et Taleb
<b><i>Collège E :</i></b>	Monsieur Camus
<b><i>Collège F :</i></b>	Madame Givais.
<b><i>Collège des usagers :</i></b>	Monsieur Duquennoy
<b><i>Invités permanents :</i></b>	Messieurs Etienne, Thierry et Vanceulebroeck
<b><i>Invités du jour :</i></b>	Madame Houghton, Messieurs Herreras, Leray et Thomas
<b><i>Excusés :</i></b>	Messieurs Castre de Saint Martin, Mennecier et Obert
<b><i>Ont donné pouvoir :</i></b>	Messieurs Blanquet et Delbecq à M. Pasqualini, Monsieur Lepoutre à Monsieur Millot. Monsieur Danjou à Monsieur Liévin.